



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation

Inventaire de l'avifaune de la RNR du Lac de Malaguet

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-7 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Objet de marché :

Contexte :

Le Lac de Malaguet est une retenue d'eau créée au Moyen-Âge, localisée sur les communes de Monlet, Sembadel et Félines en Haute-Loire. Le site a été classé comme Réserve naturelle régionale (RNR) en 2014, les principaux intérêts justifiant un tel classement étant :

- Une qualité paysagère remarquable,



- Des gazons amphibies et des herbiers aquatiques d'une grande rareté,
- Un complexe tourbeux incluant la plus importante accumulation de tourbe du plateau de La Chaise-Dieu.

Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez est gestionnaire de la RNR depuis son classement.

L'un des objectifs à long terme de la Réserve, présenté dans le plan de gestion 2024-2033, est **l'amélioration continue des connaissances naturalistes et scientifiques, qui se traduit notamment par des études de l'avifaune.**

Mission :

En 2025, le prestataire devra établir un protocole pour inventorier l'avifaune fréquentant la RNR du Lac de Malaguet et en particulier le lac, dont la zone de quiétude. Il réalisera un inventaire de l'avifaune de passage et nicheuse. Une attention particulière sera portée à la zone de quiétude afin de connaître sa fréquentation par les oiseaux, en comparaison du reste du lac. Cette zone de 3 ha (1 ha de berges et 2 ha en eau) située au Nord du lac est interdite d'accès aux visiteurs afin de préserver la tranquillité de la faune et de la flore. Aucun inventaire n'a encore été mené en son sein. Cette étude devra donc permettre d'améliorer les connaissances sur l'avifaune et de justifier, dans la mesure du possible, de l'intérêt de la zone de quiétude pour ces espèces.

Des préconisations de gestion du lac et de la zone de quiétude seront formulées.

Objectifs :

- Etablir un protocole de suivi de l'avifaune sur le lac ;
- Inventorier les espèces d'oiseaux présentes sur le lac ;
- Quantifier les populations en 2025 ;
- Evaluer l'état de conservation ;
- Cartographier les données ;
- Etablir des préconisations de gestion ;
- Réaliser un rapport de synthèse.

Méthodologie :

L'ensemble des secteurs favorables sera prospecté afin de détecter les espèces et les traces de nidification.

Les prospections seront menées dans des conditions météorologiques favorables selon un protocole standardisé à construire. Ce protocole devra pouvoir être répliqué dans les années à venir. Plusieurs passages sur site seront réalisés pour suivre la nidification des espèces.

Livrables :

Le rapport devra comprendre une introduction, la description de la méthodologie utilisée, les résultats, les préconisations de gestion, une conclusion et un résumé d'une page.



Un rapport intermédiaire sera transmis de façon dématérialisée au Parc le 25 novembre 2025. Après prise en compte des remarques et des demandes de modification formulées par le Parc, le rapport final sera envoyé au Parc au plus tard le 9 décembre 2025.

Ce rapport sera à fournir en deux exemplaires papier couleur et en format numérique en version word et PDF. Il devra faire apparaître les logos du Parc et des financeurs de l'opération (les logos sont en annexe 1).

Concernant la cartographie, les données fournies devront être compatibles avec le logiciel libre QGIS.

Concernant les données naturalistes, le prestataire a le choix entre saisir directement ses données dans la base Géonature du Parc Livradois-Forez, ou de les restituer via la liste de données brutes sous forme d'un tableau Excel (en annexe 2).

Plusieurs échanges pourront avoir lieu entre le Parc et le prestataire avec a minima :

- Un échange en amont de la phase de terrain pour organiser les prospections ;
- Un échange après le rendu intermédiaire pour présenter les résultats et échanger sur d'éventuelles modifications.

Le prestataire retenu **informera le Parc de ses dates de passage sur le site** afin que celui-ci puisse contacter les propriétaires et usagers du lac (pêcheurs à la mouche).

Planning prévisionnel :

Phase de terrain en mars-octobre 2025.

Transmission d'un rapport d'étude provisoire le 25 novembre 2025.

Suite à un temps d'échange avec la chargée de mission, le rendu du rapport final se fera au plus tard le 9 décembre 2025.

Durée du marché :

Le marché sera conclu jusqu'au 31/12/ 2025.

Budget :

Le budget maximal disponible pour cette étude est de 7 000€ TTC.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront:

1. La valeur scientifique et technique, la méthodologie proposée : 40%
2. Le prix : 40%
3. Le délai d'exécution et le planning proposé : 20%



Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis détaillé et chiffré remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

Pas d'acompte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **6 mars 2025– 12 H 00** (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.



Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10- Conflits d'intérêts

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique*.

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé,
- ✓ Le planning de réalisation à réception de la commande,
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine,
- ✓ Descriptif des moyens humains,
- ✓ Une note technique sur les modalités d'exécution de l'étude,
- ✓ Un RIB,
- ✓ Le devis détaillé.

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Signature et Cachet du Directeur du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez



Annexe 1 : logos à utiliser pour les rendus



Logo de la Réserve



Logo des financeurs



Logo du commanditaire de l'étude

Annexe 2 : tableur Excel de restitution des listes d'espèces (compatible pour Géonature)